

Les immigrés plus éloignés de l'emploi, surtout les femmes

Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur • n° 119 • Septembre 2023



En 2020, 560 000 personnes immigrées, c'est-à-dire nées étrangères à l'étranger, résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles représentent 11 % de la population, une part parmi les plus importantes de France métropolitaine. Quatre personnes immigrées sur dix ont acquis la nationalité française.

La moitié des immigrés sont originaires d'Afrique, notamment d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, plus d'un tiers de pays européens, en particulier d'Italie, du Portugal et d'Espagne.

Les immigrés sont plus fréquemment en âge de travailler que les non-immigrés. Ils sont dans l'ensemble moins diplômés, bien qu'aussi souvent titulaires d'un diplôme de niveau bac +5 ou supérieur.

Quels que soient leur sexe, âge ou niveau de diplôme, les immigrés sont moins souvent en emploi et plus souvent au chômage que les non-immigrés. Les femmes sont particulièrement éloignées de l'emploi.

Les immigrés sont surreprésentés parmi les travailleurs dans la construction et l'hébergement-restauration. Ils occupent plus fréquemment des métiers contraignants et non qualifiés. Ils sont aussi plus souvent déclassés par rapport à leur niveau de diplôme.

En partenariat avec :



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La moitié des immigrés originaires du continent africain

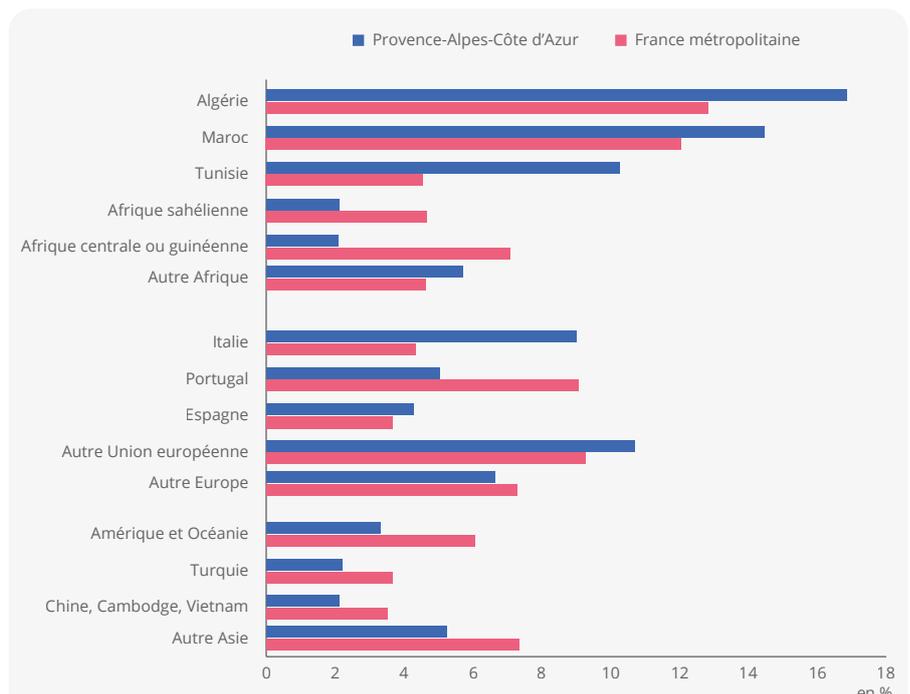
La moitié des immigrés qui vivent dans la région sont originaires d'Afrique, notamment d'Algérie, du Maroc et de Tunisie ► [figure 1](#).

Plus d'un immigré sur trois est natif d'Europe. Parmi ces derniers, la grande majorité est originaire de l'Union européenne, en particulier d'Italie, du Portugal et d'Espagne. Les immigrés de la région nés en Asie, sur le continent américain ou en Océanie sont

En 2020, 560 000 personnes **immigrées** résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 11 % de la population (8 % en France de province). En 1999, elles étaient 437 000 (10 % de la population). Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe au 2^e rang des régions de France métropolitaine, derrière l'Île-de-France (20 %). En revanche, la part d'immigrés est faible (inférieure à 5 %) en Normandie, Pays-de-la-Loire et Bretagne.

Dans la région, la part des immigrés dans la population varie de 6 % dans les Hautes-Alpes à 15 % dans les Alpes-Maritimes. Les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse sont proches de la moyenne régionale tandis que le Var et les Alpes-de-Haute-Provence se situent trois points en dessous. Les immigrés sont plus présents dans les pôles des **aires d'attraction des villes** que dans leurs couronnes (respectivement 13 % et 7 %). Ils sont également surreprésentés dans les **quartiers prioritaires de la politique de la ville** (28 %). Par construction, ces quartiers concentrent les ménages aux plus bas revenus et sont plus souvent présents dans les pôles.

► 1. Répartition des immigrés selon le pays d'origine en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en France métropolitaine



Source : Insee, recensement de la population 2020 au lieu de résidence.

moins nombreux. Provence-Alpes-Côte d'Azur se distingue de la France métropolitaine par une proportion plus importante d'immigrés originaires du Maghreb et d'Italie. L'Italie était le premier pays d'origine des immigrés en 1999 et le quatrième en 2020 ► **encadré**. La proximité géographique explique en partie le lieu d'implantation des immigrés. Ainsi, les immigrés originaires d'Italie sont surreprésentés dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes. Dans les Bouches-du-Rhône, les natifs d'Algérie sont les plus nombreux et ceux du Maroc en Vaucluse. Les immigrés originaires de Tunisie vivent plus fréquemment dans le Var et les Alpes-Maritimes. Plus d'un immigré sur quatre s'est installé en France il y a moins de dix ans. Les arrivées récentes sont plus fréquentes pour les natifs d'Afrique sahélienne, centrale ou du golfe de Guinée, mais aussi pour ceux originaires d'Amérique ou d'Océanie. Quatre immigrés sur dix ont acquis la nationalité française, une part très proche de celle observée en France métropolitaine.

Des immigrés plus souvent en âge de travailler et moins diplômés

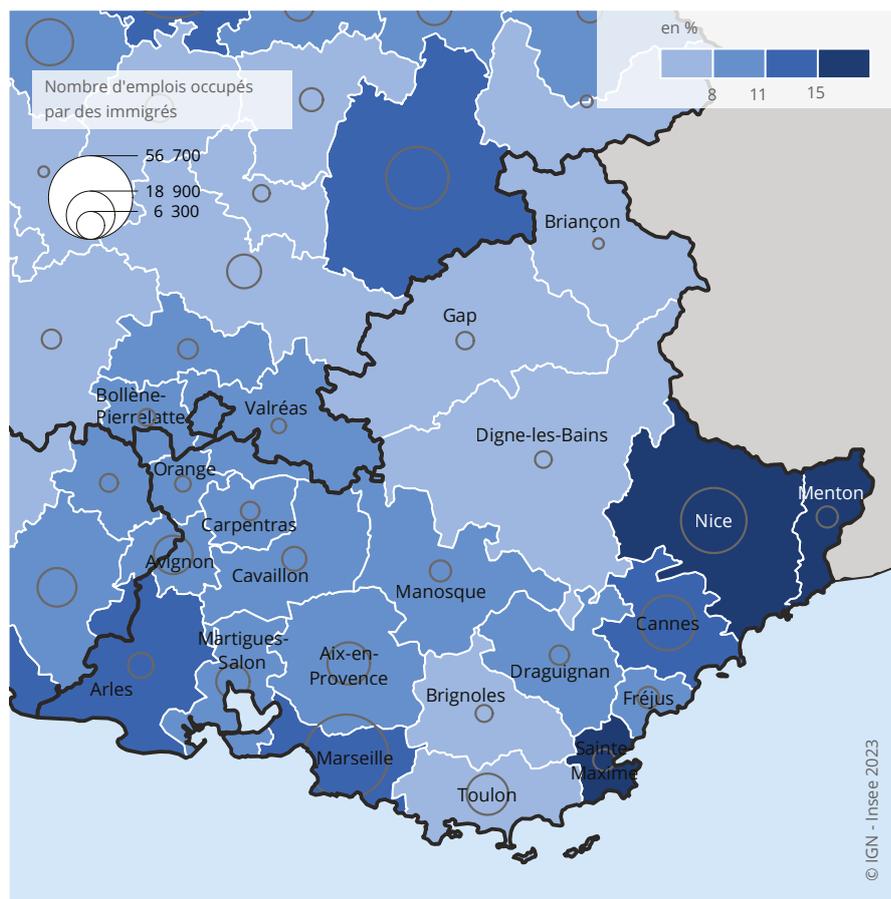
Les femmes sont aussi nombreuses parmi les immigrés que parmi les non-immigrés (52 %). En revanche, les structures par âge sont très différentes, avec une surreprésentation des personnes âgées de 15 à 64 ans au sein de la population immigrée : 72 % des immigrés sont ainsi en âge de travailler alors que c'est le cas de seulement 59 % des non-immigrés. De ce fait, les immigrés résident plus souvent dans un ménage avec enfant (40 % contre 28 % pour les non-immigrés) et moins fréquemment seuls ou au sein d'un ménage sans enfant. Les enfants immigrés (donc nés à l'étranger) sont rares : 5 % des immigrés ont moins de 15 ans contre 18 % des non-immigrés. En effet, la maternité a tendance à être repoussée après la migration [Toulemon, 2004].

Les immigrés ont des conditions de logement moins favorables que les non-immigrés. Ils vivent plus souvent dans un **logement suroccupé** (24 % contre 10 %) et sont deux fois plus fréquemment locataires d'un logement du parc social (25 % contre 12 %). Ils sont bien moins souvent propriétaires (respectivement 35 % et 58 %). Quel que soit le sexe, la proportion de personnes non scolarisées sans diplôme est près de deux fois plus importante parmi les immigrés tandis que la part de diplômés d'un bac +5 ou plus est quasiment identique.

Des femmes immigrées bien plus éloignées de l'emploi

Les immigrés occupent moins souvent un emploi que les non-immigrés. Ainsi en 2020, 56 % des immigrés âgés de 15 à 64 ans non scolarisés occupent un emploi, soit 16 points de moins que les non-immigrés ► **méthode**. L'écart a peu évolué en dix ans. Le taux de chômage des immigrés (22 %) est presque

► 2. Nombre et part d'immigrés dans l'emploi en 2020 par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Lecture : 3 600 immigrés occupent un emploi dans la zone d'emploi de Menton. Ils représentent 20 % de la population active en emploi de cette zone d'emploi.

Champ : personnes de 15 à 64 ans en emploi, parties régionale et extra-régionale des zones d'emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2020 au lieu de travail.

deux fois supérieur à celui des non-immigrés (12 %) ► **méthode**.

Le niveau de diplôme, la situation familiale ou encore l'âge sont des facteurs explicatifs importants de la participation au marché de l'emploi. Toutefois, même à situation équivalente sur ces différentes dimensions, les immigrés occupent moins souvent un emploi que les non-immigrés. Par exemple, le taux d'emploi des immigrés titulaires d'un bac +2 est de 65 % (81 % pour les non-immigrés). D'autres facteurs peuvent en effet entrer en jeu, comme l'existence d'un réseau familial ou social, la maîtrise de la langue, la fermeture de certains métiers (notamment publics) aux extra-Européens par exemple ou encore des discriminations à l'embauche [Arnoult et al., 2021].

Les hommes immigrés sont ainsi moins souvent en emploi que les non-immigrés (respectivement 66 % et 75 %). Leur taux de chômage est de 18 %, soit six points de plus que celui des hommes non-immigrés. Les femmes immigrées sont encore plus éloignées de l'emploi, quel que soit leur niveau de diplôme. Seules 46 % d'entre elles travaillent (70 % des non-immigrées) et leur taux de chômage est double (respectivement 25 % et 13 %). La part des femmes immigrées inactives qui ne sont ni en études ni à la retraite (33 %) est près de trois fois plus élevée que

celle des non-immigrées (13 %). Ces femmes immigrées qui n'exercent pas d'activité professionnelle sont moins diplômées que les non-immigrées dans la même situation, ont plus souvent des enfants à charge et vivent plus fréquemment au sein d'une **famille nombreuse**. Ces différents éléments n'expliquent toutefois pas toute la différence.

Une part d'immigrés dans l'emploi plus élevée dans la zone d'emploi de Menton

En 2020, 204 000 immigrés âgés de 15 à 64 ans exercent un emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 11 % des actifs en emploi de cette tranche d'âge. Dans les autres régions de France métropolitaine, la proportion d'immigrés parmi les actifs occupés varie de moins de 5 % en Pays-de-la-Loire, Bretagne et Normandie à 23 % en Île-de-France. Dans la région, un tiers de la main-d'œuvre immigrée est originaire de pays européens, notamment du Portugal (7 %), d'Italie (5 %) ou d'Espagne (3 %). Les natifs du Maroc représentent 15 % des travailleurs immigrés, 14 % sont originaires d'Algérie et 10 % de Tunisie. En lien avec leur présence plus ou moins forte, la participation des immigrés à l'économie régionale diffère selon la **zone d'emploi** ► **figure 2**. La part des immigrés

parmi les personnes en emploi est la plus importante dans les zones d'emploi de Sainte-Maxime (15 %), de Nice (15 %) et surtout celle de Menton (20 %). À l'inverse, elle est plus faible dans les zones d'emploi alpines de Briançon et de Gap.

Des travailleurs immigrés nombreux dans l'hébergement-restauration et la construction

Dans l'hébergement-restauration, la construction, l'agriculture et les activités de services administratifs et de soutien, plus d'un travailleur sur cinq est immigré. Les immigrés diplômés d'un bac +2 ou plus sont surreprésentés dans les activités informatiques et services d'information. Les travailleurs immigrés contribuent aux spécialisations territoriales de l'économie régionale. Ils sont ainsi très présents dans le secteur agricole des zones d'emploi d'Arles, Orange et Carpentras, des territoires où l'agriculture est plus développée qu'ailleurs. Ils sont également surreprésentés dans l'hébergement-restauration dans les zones d'emploi de Fréjus, Menton et Sainte-Maxime, mais aussi dans la recherche et le développement scientifique dans les zones d'emploi de Marseille, Manosque et Cannes.

Un éventail de métiers plus restreint pour les femmes immigrées

Certains métiers sont occupés plus fréquemment par une main d'œuvre immigrée, dans la région comme en France métropolitaine ► **méthode**. Dans plus de trois cas sur dix, les employés de maison, les ouvriers non qualifiés et les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment sont immigrés ► **figure 3**. Les natifs du Maroc exercent plus souvent des métiers agricoles ou de manutention. Les travailleurs originaires d'Algérie sont plus présents parmi les agents de gardiennage, de sécurité et d'entretien. Les immigrés nés en Tunisie se spécialisent davantage dans les métiers d'ouvrier du bâtiment. Parmi les natifs de pays d'Europe, seuls les Portugais sont surreprésentés dans le bâtiment et les travaux publics. Il n'y a pas de spécificité particulière pour les autres immigrés d'origine européenne.

Les immigrés exercent dans un nombre plus limité de métiers que les non-immigrés. Les dix métiers les plus exercés par les immigrés concentrent 38 % de l'emploi immigré (32 % chez les non-immigrés pour les dix métiers que ces derniers exercent le plus). L'éventail se réduit encore pour les femmes immigrées (49 % contre 45 % pour les non-immigrées). Elles sont très présentes dans les métiers d'employé de maison, de cuisinier, d'agent d'entretien, d'aide à domicile et ménagère. Les hommes immigrés sont particulièrement représentés dans les métiers d'ouvrier non qualifié et ouvrier qualifié du gros œuvre du bâtiment, d'ouvrier qualifié des travaux publics, d'agent de gardiennage et de sécurité.

► 3. Top 10 des métiers où la part d'immigrés est la plus élevée en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Métier	Nombre de travailleurs immigrés	Nombre de travailleurs	Part d'immigrés dans l'emploi (en %)	Part du métier dans l'emploi des immigrés (en %)
Employé de maison*	2 200	5 900	38	1
Ouvrier non qualifié du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	7 700	20 700	37	4
Ouvrier qualifié du gros œuvre du bâtiment	8 700	25 200	35	4
Ouvrier qualifié des travaux publics, du béton et de l'extraction	1 700	7 200	24	1
Ouvrier non qualifié des industries de process	2 600	11 600	22	1
Agent de gardiennage et de sécurité	4 300	19 700	22	2
Cuisinier	6 300	29 800	21	3
Aide à domicile et aide ménagère*	7 500	39 600	19	4
Ouvrier non qualifié du second œuvre du bâtiment	2 600	13 900	19	1
Agent d'entretien	16 600	91 200	18	8
Ensemble de ces 10 métiers	60 300	264 900	23	30
Ensemble des métiers	204 200	1 914 400	11	100

* métiers en tension élevée.

Notes : pour le Top 10, seuls les métiers exercés par plus de 5 000 personnes dans la région sont pris en compte. Le nombre d'actifs a été arrondi au plus près de sa valeur réelle, de ce fait la somme des arrondis diffère légèrement de l'arrondi de l'ensemble.

Lecture : 38 % des employés de maison travaillant dans la région sont immigrés tandis que 1 % des immigrés en emploi dans la région exercent cette profession.

Champ : personnes de 15 à 64 ans en emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2020 au lieu de travail.

Des conditions d'emploi plus précaires et souvent contraignantes

Les salariés immigrés en emploi sont plus souvent en contrat à durée déterminée (22 %) que les non-immigrés (14 %). Ceux arrivés sur le territoire il y a plus de dix ans le sont à peine moins (19 %). Les immigrés sont également davantage à temps partiel, notamment les femmes.

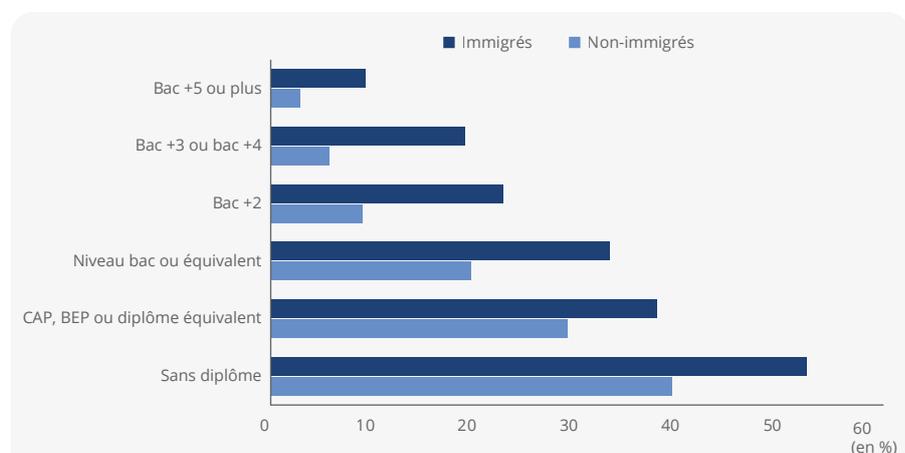
Les immigrés non-salariés sont surreprésentés dans le secteur de la construction et sont plus fréquemment artisan, commerçant ou chef d'entreprise. Les immigrés exercent plus souvent dans des conditions de travail contraignantes : 52 % ont ainsi un métier figurant dans les deux catégories les plus élevées de contraintes (34 % pour les non-immigrés)

► **méthode**. Il peut s'agir de contraintes physiques ou de rythme de travail mais aussi de l'exercice d'une activité professionnelle durant les jours non ouvrables ou en dehors des plages de travail habituelles.

Une inadéquation plus forte entre niveau de diplôme et qualification du métier

Parmi les actifs occupés, les immigrés occupent plus souvent des **emplois non qualifiés** (34 % contre 18 % pour les non-immigrés) et sont deux fois plus fréquemment ouvriers que les non-immigrés. Ils occupent en revanche moins souvent des emplois de cadre ou de profession intermédiaire. De manière générale, plus le niveau de diplôme est élevé, plus la propension

► 4. Part des emplois non qualifiés selon le niveau de diplôme chez les immigrés et non-immigrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Lecture : parmi les diplômés de niveau bac+5 ou plus en emploi, 2,9 % des non-immigrés et 9,3 % des immigrés occupent un emploi non qualifié.

Champ : personnes de 15 à 64 ans en emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2020 au lieu de travail.

à occuper un emploi qualifié est forte. Cependant, malgré l'obtention d'un diplôme élevé, les immigrés accèdent moins à l'emploi qualifié. À niveau de diplôme donné, les immigrés occupent plus souvent un emploi non qualifié que les non-immigrés ► **figure 4**. Et parmi les diplômés de niveau bac +5 ou plus en emploi, 52 % des immigrés exercent un emploi de cadre ou de profession intellectuelle supérieure contre 63 % des non-immigrés. Une partie de cet écart peut s'expliquer par des diplômes obtenus à l'étranger, qui doivent faire l'objet d'une attestation de comparabilité pour être reconnus en France ou qui sont moins connus ou reconnus par les employeurs en France.

Les immigrés exercent moins fréquemment un métier en tension : 30 % des immigrés en emploi contre 38 % pour les non-immigrés ► **méthode**. Certains métiers en tension requièrent des qualifications élevées, à l'instar des cadres du bâtiment et des travaux publics ou des ingénieurs informatiques. À l'inverse, d'autres métiers en tension nécessitent moins de qualifications, comme les ouvriers non qualifiés de la mécanique ou les employés de maison. ●

Gilles Fidani, Olivier Sanzeri, Carole Zampini (Insee), Rémi Belle, Virginie Meyer (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- « Immigrés et descendants d'immigrés en France », *Insee Références*, mars 2023.
- Herbet J., Jacquesson F., « Les actifs immigrés en Île-de-France : leurs métiers, diplômes et origines », *Insee Analyses Île-de-France* n° 160, octobre 2022.
- Joutard C., Leduc F., « Un habitant de Paca sur dix est un immigré », *Insee Synthèse Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 41, octobre 2012.
- Chardon O., « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première* n° 796, juillet 2001.
- Arnoult E. et al., « Discrimination à l'embauche des personnes d'origine supposée maghrébine : quels enseignements d'une grande étude par testing ? », *Dares Analyses* n° 67, novembre 2021.
- Desjonquères A., Niang M., Okba M., « Les métiers des immigrés », *Dares Document d'études* n° 254, septembre 2021.
- Gastaut Y., Mourlane S., « L'histoire de l'immigration de travail en région PACA », *Faire savoir* n° 13, 2017.
- Toulemon L., « La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelle approche », *Population et Sociétés* n° 400, avril 2004.

► Encadré - Les vagues d'immigration en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Depuis le milieu du XIX^e siècle, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur représente l'un des principaux bassins d'accueil de l'immigration en France [Gastaut, Mourlane, 2017]. L'immigration fut d'abord italienne, de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Dans l'entre-deux-guerres, la présence italienne reste prépondérante mais sa part se réduit et la population immigrée se diversifie. La population immigrée espagnole se renforce considérablement au milieu des années 1930, avec le début de la guerre civile en Espagne. Les flux en provenance des pays du Maghreb s'accroissent à partir de la Première Guerre mondiale. L'immigration nord-africaine prend de l'ampleur après les indépendances. La région accueille aussi, depuis les années 1970, des populations venues d'Afrique subsaharienne (Comores, Sénégal, Madagascar).

► Définitions

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Cela inclut les personnes ayant acquis la nationalité française, mais exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

L'**aire d'attraction d'une ville** est l'ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui rassemble les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Les **quartiers prioritaires de la politique de la ville** sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ils ont été identifiés à partir d'un critère unique, celui du niveau de vie par habitant.

Un **logement** est **suroccupé** si le nombre de pièces est insuffisant au regard de la taille du ménage qui l'occupe.

Une **famille** est dite **nombreuse** lorsqu'elle comprend trois enfants ou plus.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Les **emplois non qualifiés** sont constitués des postes d'ouvriers et d'employés non qualifiés. Si les ouvriers non qualifiés sont directement identifiables dans la nomenclature PCS (CS 67, CS 68 et CS 69), la définition des employés non qualifiés est issue des travaux d'Olivier Chardon [Chardon, 2001].

► Méthode

Pour les analyses relatives à l'**emploi**, le champ est restreint aux personnes non scolarisées âgées de 15 à 64 ans.

Le **taux de chômage** est calculé dans cette étude au sens du recensement de la population.

Les **métiers** sont analysés en utilisant la nomenclature des familles professionnelles (FAP 2009) de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares). Cette nomenclature rapproche le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi, des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee. Dans cette nomenclature, les métiers sont regroupés en 87 familles professionnelles.

Les **tensions sur le marché du travail** sont mesurées grâce à l'indicateur synthétique élaboré par la Dares et Pôle emploi. Il s'agit d'un indicateur avec trois composantes : le rapport entre le nombre d'offres d'emploi et le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, la facilité des demandeurs d'emploi à retrouver un emploi et à sortir des listes de Pôle emploi, et la part des projets de recrutement jugés difficiles par les employeurs. Les indicateurs de tension pour un métier, une année et un territoire donnés, sont calculés en considérant leur distribution selon le métier sur la période 2014-2018 (période de référence). Ils s'accompagnent, pour chaque métier, de six indicateurs complémentaires éclairant les causes de la tension.

L'un de ces indicateurs transcrit le **caractère contraignant ou non des conditions de travail, des conditions de travail** contraignantes pouvant rendre les recrutements plus difficiles. Un indicateur synthétique sur les conditions de travail est calculé à partir de la part de salariés subissant des contraintes physiques, des limitations physiques, des contraintes de rythme, du travail répétitif, des périodes de travail durant les jours non ouvrables ou en dehors des plages de travail habituelles et un morcellement des journées de travail.

